



syndicat mixte des transports en commun

Conseil syndical du 21 octobre 2021

Monsieur Roland JACQUEMIN
Président

Délibération n° 42

Objet : Budget supplémentaire 2021

Extrait du registre des délibérations du conseil syndical

Date de la convocation	14 octobre 2021	Présents
Observation : Arrivée de Mesdames Inezarene, Mammar et Ternant		GBCA (840 voix) : Titulaires : Jacquemin, Aymonier, Bonin, Bonnans-Weber, Constantakatos, Guyod, Jager, Kneip, Merlet RBFC (210 voix) : Titulaires : Oternaud, Ternant – Suppléant : Inezarene CCST (80 voix) : Titulaires : Hottlet, Larcher CCVS (120 voix) : Titulaires : Coddet, Mammar – Suppléant : Willemain
Nombre de voix	1 250	Procurations
-Nombre de voix pour	1 250	De Mme Chekouat à M Kneip
-Nombre de voix contre	0	De M Gilbert à M Guyod
-Abstentions	0	De M Moutarlier à M Jacquemin
Délibération adoptée à	l'unanimité des votants	De Mme Iannicelli à M Constantakatos De M Vallverdu à M Coddet

Le budget supplémentaire est une modification budgétaire (du budget primitif et d'éventuelles décisions modificatives) dont l'objet essentiel est la reprise des résultats constatés à la clôture de l'exercice précédent :

- Résultat de la section de fonctionnement après affectation = + 2 018 026.38 €,
- Résultat de la section d'investissement = - 1 730 526 €,
- Reprise des restes à réaliser.

Lors du vote du CA 2020, nous avons déjà affecté 1 730 526 €, à la section d'investissement pour la mettre à l'équilibre.



Les ressources disponibles découlent donc des résultats de la gestion 2020 ainsi que des reports de 2020 sur 2021. Le tableau ci-après rappelle les résultats à reprendre dans le BS :

	Prévu	Réalisé	Reports
Fonctionnement			
Dépenses	25 644 491.00	23 454 911.70	
Recettes	25 644 491.00	27 203 464.08	
EXCEDENT		3 748 552.38	
Investissement			
Dépenses	4 356 383.00	5 029 365.83	1 985 354.31
Recettes	4 356 383.00	4 102 354.48	1 181 839.66
DEFICIT		-927 011.35	
Solde des restes à réaliser fonctionnement (reports)			0,00
Solde des restes à réaliser investissements (reports)			-803 514.65
Solde des restes à réaliser			-803 514.65
Excédent global de clôture			2 821 541.03
Résultat global de l'exercice			2 018 026.38

Le total disponible issu de la gestion 2020, pour le projet de BS s'élève à **2 018 026.38 €**. Vous trouverez ci-après le détail des « affectations ».

Préambule

Les orientations retenues depuis maintenant plusieurs années, la clause de sauvegarde de notre recette VM ainsi que la compensation de nos pertes de recettes billetteries (sous forme d'avance) ont engendré de bons résultats pour 2020. Ceux-ci, ainsi que la reconduction de la clause de sauvegarde par l'Etat pour 2021 permettent d'envisager sereinement l'année 2021.

	Excédent de Fonctionnement
SMTC	2 018 026.38 €
RTTB	670 200.00 €
Total	2 688 226.38 €

Ces excédents nous permettent de supprimer l'abondement des membres prévu lors du vote du BP et de financer sur nos fonds propres le plan d'investissement lié à l'hydrogène.

Par ailleurs, nos données de fréquentation bus progressent plus vite que ce que nous escomptions puisque depuis la rentrée de septembre nous enregistrons régulièrement des journées à 29 000 voyages. La fréquentation, en baisse de 30 % à fin juin, devrait être de l'ordre de - 10 % pour le mois de septembre. A ce stade il n'est pas prévu de modifier notre recette billetterie compte tenu du peu de visibilité sur cette tendance.

Le projet de BS prend acte des résultats connus au 28 septembre 2021 qui nécessitent un réajustement de nos inscriptions budgétaires et acte d'une rigueur de mise sur les différents postes de dépenses en prévision des incertitudes, encore d'actualités, concernant la crise sanitaire.

I. La Section de Fonctionnement

La section se présente ainsi qu'il suit :

		DEPENSES		RECETTES		
611	Lignes urbaines	-	670 200,00 €		Versement mobilité	2 097 000,00 €
63512	Taxes foncières		9 000,00 €			
6411	Salaires de base		15 000,00 €	7481	Participation membres	- 2 616 449,00 €
645	Charges sur salaires	-	15 000,00 €			
678	Autres charges exceptionnelles		104 000,00 €			
	SS total OP réelles	-	557 200,00 €			
022	Dépenses imprévues		870,38 €	R002	Reports à nouveau	2 018 026,38 €
023	Virement à la section d'investissement		2 054 907,00 €			
	SS total OP d'ordres		2 055 777,38 €			
TOTAL			1 498 577,38 €	TOTAL		1 498 577,38 €

L'excédent de fonctionnement 2020, + 2 018 026,38 €, ainsi que l'effort fait sur les dépenses de fonctionnement courantes permettent de supprimer la contribution des membres inscrite lors du BP, soit 2 616 449 € et de dégager 2 054 907 € supplémentaires en faveur de la section d'investissement.

- Recettes de Fonctionnement

o Versement Mobilité :

La crise sanitaire, générée par la Covid-19, a plongé le pays dans une fragilité économique sans précédent et cela a un impact direct sur notre recette versement mobilité puisqu'elle dépend étroitement du dynamisme du marché de l'emploi et de la santé des entreprises.

La mise en place et le maintien des compensations versées par l'Etat, nous permettent d'envisager à ce jour une recette supplémentaire d'un montant de 2 097 000 € de notre VM principalement en raison :

- de la reconduction de la compensation macron pour 2020 et versée en 2021 pour 98 870,06 € (arrêté ministériel du 17/09/2021)
- du versement de 193 984 € au lieu des 178 384 € initialement prévu au titre du solde de la compensation versée pour le maintien des recettes fiscales et domaniales 2020
- de la prorogation du dispositif de compensation des pertes de VM en 2021 (à l'identique de celui instauré par la LFR3 en 2020).

- Dépenses de Fonctionnement :

Elles sont réduites de 557 000 € sur la gestion courante du SMTC et majorées de 2 054 907 € en opérations d'ordres.

L'ensemble des dépenses de fonctionnement est ainsi minoré de 1 498 577,38 € provenant principalement de :

o Sous-traitance : - 670 200 €

Réseau Urbain : il s'agit de la remontée de l'excédent de fonctionnement 2020.



○ **Taxes foncières : 9 000 €**

Eu égard aux différentes augmentations tant de taux que des bases d'imposition, les 30 000 euros inscrits au BP ne suffiront pas, il est donc nécessaire d'ajouter 9 000 € pour absorber ce surplus.

○ **Autres charges exceptionnelles : 104 000 €**

Cela correspond à un remboursement de trop perçu versé par les services de la Préfecture au titre d'un agent mis à disposition d'un syndicat pour la période 2018 à 2020.

II. La Section d'Investissement

La section présentait un déficit de – 1 730 526 € qui a été couvert par l'affectation du résultat de l'exercice 2020.

	Montant
Solde section investissement	- 927 011.35 €
Affectation du résultat 2020	1 730 526.00 €
Restes à réaliser	- 803 514.65 €
A affecter en investissement	0 €

➤ Les reports de recettes 2020 sur 2021 sont constitués comme suit :

	Montant
SD'AP	1 175 178,07 €
Avances et acomptes pour travaux	6 661,59 €
TOTAL	1 181 839,66 €

➤ Les reports de dépenses 2020 sur 2021 sont constitués comme suit :

	Montant
Frais d'études / Licences	135 000,00 €
Construction- Aménagements	20 000,00 €
Billettique / Matériel de transport	196 000,00 €
Matériel - mobilier de bureau	10 000,00 €
Projet hydrogène	432 000,00 €
Avances et acomptes pour travaux	1 192 354,31 €
TOTAL	1 985 354,31 €



Le projet de BS se décompose comme suit :

DEPENSES			RECETTES		
0,001	Solde d'exécution reporté	927 011,35 €	1068	Affectation du résultat	1 730 526,00 €
2154	SAE IV	90 000,00 €	1311/13	Subventions ETAT (ADEME + PIA)	1 399 500,00 €
2182/21	Autobus	5 519 182,00 €	1318/13	Subventions AUTRES : CEF	522 775,00 €
2182/21	Véhicules	300 000,00 €	1641/16	Emprunt - BDT	1 500 000,00 €
2318/23	Immo : Projet hydrogène	432 000,00 €	1641/16	Emprunt	1 034 483,00 €
16441/16	Opérations afférentes à l'emprunt	1 034 483,00 €	SS total OP réelles		
SS total OP réelles		6 511 665,00 €	6 187 284,00 €		
16441/41	Opérations afférentes à l'emprunt	1 034 483,00 €	16441/041	Opérations afférentes à l'emprunt	1 034 483,00 €
2318/041	Immobilisations corporelles en cours	4 949,00 €	238/041	Immobilisations corporelles en cours	4 949,00 €
SS total OP d'ordres		1 029 534,00 €	021/	Prélèvement sur fonctionnement	2 054 907,00 €
SS total OP d'ordres		1 029 534,00 €	SS total OP d'ordres		
TOTAL		6 409 142,35 €	TOTAL		
		<i>crédit report D</i>	<i>Crédit report R</i>		
		1 985 354,31 €	1 181 839,66 €		
		8 394 496,66 €	8 394 496,66 €		

La section d'investissement

Les résultats 2020 nous permettent de prélever 2 054 907 € sur la section de fonctionnement et d'inscrire au BS la totalité du plan hydrogène de la première phase. Pour mémoire, celui-ci se décompose comme suit :

Programme H2	Coût total de l'opération	ADEME	RBFC	PIA	CEF Blending	Plan de relance	Prêt BdT	SMTC
Mise aux normes ATEX Atelier	510 000 €		204 000 €	0 €	0 €		0 €	306 000 €
Achat 7 bus VAN HOOL	4 672 682 €	857 000 €	0 €	542 500 €	522 775 €	0 €	1 500 000 €	1 250 407 €
TOTAL	5 182 682 €	857 000 €	204 000 €	542 500 €	522 775 €	0 €	1 500 000 €	1 556 407 €

A ces coûts, il faut y rajouter une extension de garantie constructeur 4 ans ou 180 000 kilomètres de 28 421.05 € par bus ainsi que la full maintenance 2 ans ou 84 000 kilomètres pour 21 072.72 €, soit un total de 49 493.77 € par bus. Pour les 7 bus, le coût est de 346 500 €.

La provision inscrite au compte 2182 « autobus » tient compte de l'achat des bus et de leur garantie ainsi que d'une réserve de 500 000 € permettant d'envisager soit une baisse de l'emprunt soit de faire face aux dépenses de la RTTB liées à l'exploitation de ces nouveaux véhicules. A ce stade, nous procédons à l'annulation de la réserve de 432 000 € figurant au compte 2318.

Il est à noter que la mise aux normes de l'atelier, conformément à la réglementation ATEX, a déjà fait l'objet d'une inscription au BP 2021.

Les autres dépenses concernent un renouvellement partiel de nos équipements du Système d'Aide à l'Exploitation pour 90 000 € et d'une provision pour un renouvellement partiel de notre flotte de véhicules de services ainsi que des ALS qui pourraient s'effectuer avec des véhicules électriques.

Les propositions détaillées, ci-dessus, constituent le budget supplémentaire 2021, cette adoption s'effectue par chapitre et sont reprises dans la maquette ci-après :

Section de fonctionnement						
DEPENSES	diminution de crédit	de augmentation de crédits	RECETTES	diminution de crédit	de augmentation de crédits	
Déficit antérieur reporté	- €		R002 Report à nouveau			2 018 026,38 €
611 Lignes urbaines	670 200,00 €					- €
63512 Taxes foncières		9 000,00 €				- €
6411 Salaires de base		15 000,00 €	Versement mobilité			2 097 000,00 €
645 Charges sur salaires	15 000,00 €					- €
678 Autres charges exceptionnelles		104 000,00 €	7481 Participation membres	2 616 449,00 €		
22 Dépenses imprévues		870,38 €				
023 Virement à la section d'investissement		2 054 907,00 €				
	685 200,00 €	2 183 777,38 €		2 616 449,00 €		4 115 026,38 €
TOTAL		1 498 577,38 €	TOTAL			1 498 577,38 €

Section d'investissement						
DEPENSES	diminution de crédit	de augmentation de crédits	RECETTES	diminution de crédit	de augmentation de crédits	
001/ Solde d'exécution reporté		927 011,35 €	1068/10 Affectation du résultat			1 730 526,00 €
16441/16 Opérations afférentes à l'emprunt		1 034 483,00 €	1311/13 Subventions ETAT (ADEME + PIA)			1 399 500,00 €
16441/041 Opérations afférentes à l'emprunt	1 034 483,00 €		1318/13 Subventions AUTRES : CEF			522 775,00 €
2318/041 Immobilisations corporelles en cours		4 949,00 €				
2318/23 Immo : Projet hydrogène	432 000,00 €		1641/16 Emprunt en euros			2 534 483,00 €
2154/21 SAE IV		90 000,00 €	16441/041 Opération aff à l'emprunt	1 034 483,00 €		
2182/21 Autobus		5 519 182,00 €	238/041 Avances immo. coporelles			4 949,00 €
2182/21 Véhicules		300 000,00 €	021/ Prélèvement sur fonctionnement			2 054 907,00 €
	1 466 483,00 €	7 875 625,35 €		1 034 483,00 €		8 247 140,00 €
TOTAL		6 409 142,35 €	TOTAL			7 212 657,00 €
Crédit report D	- €	1 985 354,31 €	Crédit report R			1 181 839,66 €
		8 394 496,66 €				8 394 496,66 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical adopte le budget supplémentaire 2021.

Le Président,
Roland JACQUEMIN

